Les lundis pour entreprendre autrement

économie sociale & solidaire en Seine-Eure

Cycle 2 Se lancer : structuration, stratégie, outils

Compte rendu de l'atelier :

Ce sera... nous, dès demain ? Entreprendre à plusieurs : bonne ou mauvaise idée ?

Mai 2026

Qu'est-ce qu'un collectif ?

Des personnes qui :
- portent un projet commun
- avancent et travaillent ensemble
- partagent des valeurs
- prennent des décisions collectivement

- groupe de porteurs de projet,
- conseil d'administration,
- équipe bénévole,
- collectif informel,
- ou binôme

Il n'y a pas de modèle unique !

Pourquoi rejoint-on un collectif ?

Les motivations sont multiples et souvent complémentaires

- Concrétiser une idée ou un projet
- Sortir de l'isolement
- Apprendre de nouvelles choses
- Transmettre ses savoirs et compétences
- Se sentir utile
- Avoir du pouvoir d'agir et influencer des décisions
- Trouver de la reconnaissance

Les deux piliers d'un collectif qui fonctionne

Le cap : où allons-nous ?

Le collectif doit définir et partager :
- sa vision
- ses valeurs
- ses objectifs
- ses lignes rouges non négociables

Plus le cap est clair, plus le collectif est stable et aligné

Le cadre : comment y allons-nous ?

- les modalités de travail en commun
- les processus de décision
- les rôles et responsabilités de chacun
- l'articulation entre bénévoles et salariés
- les règles communes, dans une charte ou un document de référence

Plus le cadre est précis, plus l'animation du collectif est facilitée



La gouvernance en question

Le choix d'un mode de décision n'est jamais neutre. Un vote à main levée et un vote à bulletin secret peuvent, par exemple, produire des résultats différents.

Les modèles de gouvernance évoluent :
- passage d'une présidence très centralisée vers des coprésidences ou des formes collégiales
- remise en question de l'horizontalité intégrale, difficile à animer au quotidien
- développement de délégations explicites
- coexistence d'attentes générationnelles parfois divergentes

L'enjeu consiste à trouver un équilibre entre participation collective, efficacité et clarté des responsabilités.

Les lundis pour entreprendre autrement

économie sociale & solidaire en Seine-Eure

Compte rendu : **Ce sera... nous, dès demain ? Entreprendre à plusieurs : bonne ou mauvaise idée ?**

Questions types pour obtenir des retours éclairants



Tester le cap

- « Quel projet voulons-nous réellement porter ensemble ? »
- « Quelles valeurs partageons-nous ? »
- « Quelles sont nos lignes rouges ? »

Tester le cadre

- « Comment voulons-nous travailler ensemble ? »
- « Comment prendrons-nous les décisions ? »
- « Quels rôles et responsabilités chacun souhaite-t-il assumer ? »
- « Que représente concrètement l'engagement de chacun ? »

Tester la gouvernance

- « Quelles décisions doivent être prises collectivement ? »
- « Quelles décisions peuvent être déléguées et à qui ? »
- « Comment garantir la transparence des décisions ? »
- « Quels désaccords souhaitons-nous pouvoir mettre en débat ? »

Zoom sur les statuts et l'Assemblée Générale

Les statuts constituent les règles du jeu du collectif. **La loi de 1901 laisse une grande liberté dans leur rédaction.** Ils ne doivent être formalisés :

- ni trop tôt, au risque de ne pas correspondre au fonctionnement réel et de devoir régulièrement les modifier ;
- ni trop tard, certaines subventions exigeant une durée minimale d'existence de la structure.

L'Adhésion n'est pas un abonnement donnant accès à un service en contrepartie d'un paiement. Elle traduit avant tout un soutien au projet et une appartenance au collectif.

L'Assemblée Générale réunit les adhérent·es pour :

- présenter et valider les comptes ;
- examiner le bilan d'activité et le rapport financier ;
- valider collectivement les actions réalisées ;
- assurer la transparence auprès des adhérent·es ;
- ouvrir des débats sur les orientations du collectif.

L'enjeu principal est de faire de l'Assemblée Générale un véritable espace de vie collective, et non une simple formalité administrative.

À retenir

Construire un espace de confiance permettant de s'exprimer librement | Définir un cap clair, fondé sur une vision et des valeurs partagées | Poser un cadre de fonctionnement précis qui garantit la transparence des informations et des décisions | Clarifier la place, le rôle et l'engagement de chacun | Animer régulièrement le collectif | Expliquer le sens politique et symbolique de l'adhésion | Faire de l'Assemblée Générale un espace vivant de débat | Dépasser les idées reçues concernant les obligations légales des associations.

Cet atelier a été co-animé par l'ADRESS et l'ARDES dans le cadre d'Écosystème ESS, la politique publique ESS de l'agglomération Seine-Eure. Pour en savoir plus, rendez-vous sur https://www.agglo-seine-eure.fr/ecosysteme-ess-en-seine-eure/

économie sociale & solidaire en Seine-Eure

Un projet porté par seine eure agglo

avec le soutien de Cofinancé par l'UNION EUROPÉENNE, PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE, Opération soutenue par l'État FONDS NATIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, RÉGION NORMANDIE

en partenariat avec FRANCE ACTIVE Les entrepreneurs engagés NORMANDIE, ARDES, adress, socialcobizz